

**Approche
programmatische**



1. Introduction :

Toute création architecturale est orientée et encadrée par un instrument d'analyse et de contrôle nommé **le programme**, elle permet d'établir les principes qualitatifs et quantitatifs d'un équipement.

Le programme est un moment en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecte va pouvoir exister, c'est le point de départ mais aussi une phase préparatoire.

Et les questions que pose le programmeur sont :

Qui fait Quoi ?

..Comment ? ..Où ?

..et Pourquoi ?

Qui ? .. ce sont les usagers de l'équipement.

Quoi ? .. les différentes activités de l'équipement.

Comment ? ... Le programme qualitatif des différentes activités.

Où ? .. C'est l'espace consacré à chaque activités donc c'est le programme quantitatif.

Pourquoi ? .. Chaque espace a une destination fonctionnelle précise, et l'objectif générale de ces activités est de rendre accessible à tous le public le développement des sciences, des techniques, du savoir faire, à travers une représentation attractive et ludique.

-La programmation architecturale est une démarche stratégique d'aide à la problématisation et à la décision, à chacun des stades d'un projet.

-Elle vise à organiser les démarches du projet basées sur la réalisation d'un diagnostic , sur la définition d'objectifs , puis d'un programme fournissant des critères permettant l'évaluation des solutions proposées , elle constitue une source d'inspiration et d'information pour le concepteur qui doit rassembler à la fois des exigences de fonctionnement , et de comportement .

-Ainsi l'élaboration du programme de la cité de culture a eu pour base

- ✓ L'analyse thématique.
- ✓ La rentabilité du projet
- ✓ La diversité des besoins
- ✓ La capacité offerte par le site.

Et ce en réponse aux objectifs arrêtés par la problématique générale.

2. justification du choix de la notion « cité » :

la notion de cité invoque la notion d'ensemble, complexité et grandeur soit de son programme, de ses surfaces ou par la richesse de ses fonctions et activités ou son rayonnement géographique, donc il s'agit d'une volonté de donner à l'équipement une plate forme pluridisciplinaire, riche et variée touchant un public large et diversifié.

3. Les cibles :

- Locale, régionale, nationale.
- Territoire magrébin.
- Bassin méditerranéen.

4. Pour qui ?? ... les acteurs sont:

***Les usagers permanents:**

Le personnel de l'établissement

***Les occasionnels:**

Pendant le jour, et les visites organisées:

- Ecoliers,
- Conférenciers et exposants,

- Visiteurs et organisateurs,
- Opérateurs économiques,
- Techniciens et cadres,

Le soir, après les heures du travail, les jours du repos:

- Les habitants de la ville,
- Les enfants et leurs familles,
- Les étudiants et chercheurs,
- Les professeurs et intellectuels,

Combien de visiteurs ?

Avant de commencer la programmation, d'abord on va déterminer le nombre de visiteurs approximatif, à travers une simulation aux exemples thématiques, l'exemple choisi parmi les quatre est la cit  de culture de Tunis, parce que Tunis et Oran sont les deux des villes m diterran enne, la culture du peuple tunisien se ressemble un peu   celle des alg riens, en terme de la fr quentation de ce type d' quipement, et puis la Tunisie et l'Alg rie sont les deux des pays d'Afrique du Nord, et des pays en voie de d veloppement, donc c'est l'exemple le plus proche du cas de la cit  des sciences d'Oran.

En g n rale, le nombre de visiteurs d pend de :

- Les habitants de l'agglom ration,
- Et les visiteurs de la ville : les visiteurs nationaux et les visiteurs  trangers.

Concernant l'exemple de Tunis :

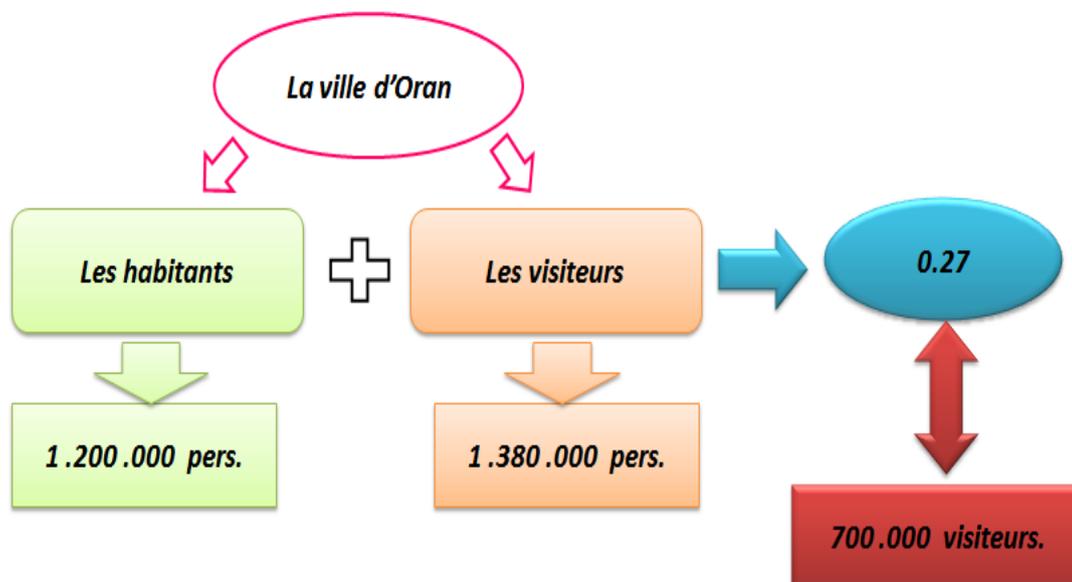
Les habitants de l'agglom ration est de : 1.996.000 personnes.

Et le nombre des visiteurs de l'agglom ration est de : 2.100.000 personnes. (Le chiffre annuel)

Le nombre des visiteurs de l'opéra et la cité de culture de Tunis est de :
1.100.000 visiteurs (chiffre annuel).

Donc on va ressortir un ratio à partir de la somme de nombre des habitants et le nombre des visiteurs de la ville par rapport au nombre des visiteurs de la cité de culture ; ce ratio est de 0.27.

On va appliquer ce ratio sur l'agglomération d'Oran pour ressortir le nombre de futurs visiteurs de l'opéra et la cité de culture d'Oran, bien sur ce chiffre reste approximatif.



Le chiffre annuel approximatif des visiteurs de l'opéra et la cité de culture d'Oran est de **700.000 visiteurs.**

5. Programmation de base :

Afin de conférer à la programmation du projet un certain niveau de lisibilité et afin de répondre aux objectifs thématiques, on a établi un programme de base qui se présente comme un modèle, un schéma de regroupement des fonctions mères, des groupements fonctionnels qui constituent les différentes entités volumétriques de notre équipement. Ces dernières sont :

1-Entité d'animation et d'échange

2-Entité de communication

3-Entité d'initiation et création

4-Entité de documentation et de recherche

5-Entité de détente

6-Entité de gestion et logistique

5-1 Programme quantitatif :

1-Entité d'animation et d'échange :

Accueil et réception:.....	560 m²
-Réception– orientation.....	60m ²
-Attente	50m ²
-Exposition permanente.....	150m ²
-Exposition temporaire.....	300m ²

2-Entité de communication :**Opéra.....7750m²**

-Foyer et circulation du grand public	1600m ²
-la grande salle pour 1500 places.....	1200m ²
-La scène.....	250m ²
-4 dégagement d'alternance	1000m ²
-Arrière scène	230m ²
-Salle modulable avec dégagement.....	560m ²

Espace de répétition:.....845m²

-Salle de répétition scénique.....	135m ²
-Répétition de la salle modulable.....	180m ²
-Répétition d' orchestre	165m ²
-Répétition ballets.....	100m ²
-Répétition chœur	165m ²
-Répétition musiciens.....	100m ²

Accueil du personnel artistiques et technique.....540m²

-2 locaux artistes groupes.....	100 m ²
- Locaux responsables artistiques.....	50m ²
-locaux artistes soliste.....	50m ²
-Locaux personnel dense	50m ²
-Locaux personnel chœur.....	50m ²
-Fumoir artiste.....	130m ²

-Détente artiste.....	110m ²
Ateliers.....	540m²
-Atelier polyvalent.....	180m ²
-Atelier de costumes.....	60m ²
-Atelier de montage de décor	90m ²
-Atelier de perruques	60m ²
-Atelier de peinture.....	60m ²
-Atelier tapisserie	90m ²
Magasins.....	600m²
-Magasin de décor	75m ²
-Magasin de perruques.....	75m ²
-Reserve instruments.....	135m ²
-Reserve matériel	70m ²
-Atelier factotum.....	200m ²
Service commun	255m²
-Cafeteria personnel.....	80m ²
-Service médico-social.....	145m ²
-Locaux syndicaux	30m ²
Locaux techniques.....	
-(Contrôle d' énergie, protection incendie , climatisation ; chaufferie , bâches d' eau , nettoyage	120 m ²

Auditorium.....	930m²
-Salle de conférence	600m ²
-2 salles de travail	30m ²
-Administration.....	20m ²
-2 sanitaires H/F.....	30m ²
-Salon d' honneur.....	30m ²
-Banquet.....	50m ²
-Préparation.....	20m ²

3-Entité d'initiation et création :

Arts figuratifs.....	180m²
-Atelier de dessin.....	30m ²
-Atelier de sculpture.....	30m ²
-Atelier de bande dessinée	30m ²
-Atelier miniaturiste.....	30m ²
-2 sanitaires H/F.....	30m ²
Clubs culturels:.....	200m²
-Club scientifique	40m ²
-Club astronomie.....	40m ²
-Café littéraire.....	60m ²
-Café scientifique.....	60m ²

Formation.....180m²

- Salle des professeurs.....30m²
- Salle pour leçon de danse30m²
- Salle pour leçon de musique.....30m²
- Salle pour leçon d'art dramatique.....30m²
- 2 sanitaires.....30m²

4-Entité de documentation et de recherche :**Bibliothèque:.....640m²****Section enfant:**

- Fichier prêt et rayonnage.....83m²
- Salle de lecture.....100m²
- Ludothèque.....80 m²
- Sanitaire.....20 m²

Section adulte:

- Fichier prêt et rayonnage.....83m²
- Salle de lecture.....200 m²
- Espace internet40m²
- Administration15m²
- Sanitaire.....20 m²

Médiathèque:.....210m²

-Fichier prêt	20m ²
- Audiothèque.....	50m ²
-Vidéotheque	50m ²
-Salle de consultation.....	70m ²
-Sanitaire.....	20m ²

5-Entité de détente :**Hôtel.....1545m²**

-Réception –bagagerie.....	25m ²
-Attente.....	25m ²

Restaurant.....430 m²

-Salle de consommation	300m ²
-Espace de travail.....	105m ²
-Sanitaire.....	24m ²

Cafétéria.....224 m²

-Salle de consommation.....	200m ²
-Sanitaire	24m ²

Administration.....60m²

-Bureau directeur.....	20m ²
-Bureau personnel.....	20m ²
-Bureau comptable	20m ²

Hébergement.....640m²

-12 chambres simples	30m ²
----------------------------	------------------

-4 chambres doubles.....	40m ²
- 2 suites.....	60m ²
Locaux techniques.....	140m²
-Blanchisserie.....	30m ²
-local d'entretien.....	35m ²
-Office et stockage.....	50m ²
-Sanitaire.....	24m ²
6 boutiques.....	240m²
6-Entité de gestion et logistique :	
Administration du complexe:.....170m²	
-Bureau directeur.....	50m ²
-Secrétaire.....	15m ²
-Bureau des finances	30m ²
-Bureau des ressources humains	30 m ²
-Bureau de gestion	25m ²
-Archive.....	20m ²

Surface totale sans la circulation= 12605m²

Circulation =15%=1890.5m²

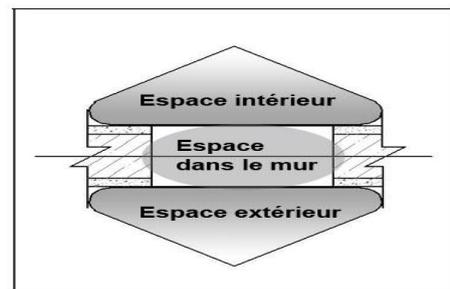
Surface avec la circulation.....14495.5m²

5-2 Exigences et données qualitatives des espaces :

5-2-1 Le hall d'entrée:

Dans notre projet le premier espace qui constitue l'articulation entre le dehors et le dedans est le passage urbain couvert.

- il assurera la transition spatiale et fonctionnelle entre l'intérieur et l'extérieur.
- par son architecture il doit présenter une lisibilité qui assurera la circulation du public sans aucune sensation d'ambiguïté ou de désorientation dans l'équipement.



Exigences techniques :

- Eclairage :

Le hall sera vitré, ainsi l'éclairage sera principalement naturel.

5-2-2 L'entité de documentation et de recherche :



Cette entité assure au sein de notre équipement l'enrichissement des connaissances. C'est un lieu de convergence du public à la recherche de la matière scientifique et littéraire. Elle aura pour objectif le développement d'une culture savante et la réponse d'un besoin en source d'information. Cette entité vient s'ajouter au reste du programme pour renforcer le caractère culturel du projet par le biais des activités et des espaces qu'elle propose.

C'est un espace de consultation multimédia et une bibliothèque.

Identification des espaces :Bibliothèque :

Avec le thème bibliothèque s'exprime la volonté de préserver la place du livre et de concevoir un équipement qui s'adresse à toutes les tranches d'âges de la population.

Son rôle principal est de développer les moyens de formation et d'information, de répondre aux besoins de distraction, de documentation et d'étude de la population, elle assure des tâches de conservation et de mise en valeur de ces fonds. c'est le foyer d'animation culturelle en organisant des expositions, voire des conférences-débats, des auditions musicales, des présentations de nouveaux livres, des séances commentées de vidéo cassettes ou de films, des prêts d'exposition.....elle suppose un personnel beaucoup plus qualifié assez polyvalent et plus nombreux.

De ce fait, notre bibliothèque sera composée :

Espace lié au lecteur :

Entrée-. Accueil- réception

Section adulte : *espace lecture- espaces des périodique- magasin- archives- espace de recherche - salle de travail en groupe (est une salle de documentation pédagogique).*



Section enfant : *salle de lecture, ludothèque (ou joujouthèque, un secteur jouets), heure de comte (peut de venir espace de lecteur et de détente).*

Espace lié au livre :

Réception enregistrement catalogage restauration et traitement du livre magasin .

Partie liée à l'administration :

Bureau du directeur, bureau du secrétariat, salle de réunion, bureau du bibliothécaire.

Espaces annexes:

Cafétéria, photocopie, relieur, entretien.

Service : *sécurité, climatisation, accessibilité pour personne handicapés*

Médiathèque :

Le terme média démontre la volonté d'intégrer les évolutions technologiques les plus en pointe pour faire entrer en quelque sorte notre bibliothèque dans le cyberspace d'une information mondialisée.

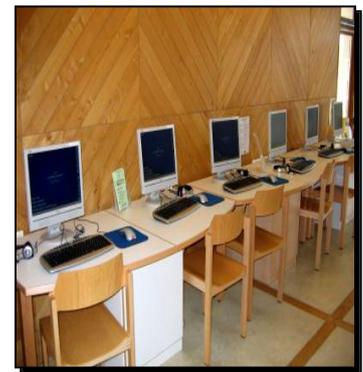
La médiathèque sera composée d'un :

- *Cyberspace : espace qui met à la disposition du public des micro-ordinateurs connectés à internet. Cet espace comporte un espace d'accueil, espace d'attente .*
- *Salle d'informatique pour la consultation des CD, VCD*
- *Vidéothèque*
- *Audiothèque*

Exigences fonctionnelles :

Toutes les zones du bâtiment ouvertes au public doivent être accessibles aux handicapés (rampe d'accès ou des ascenseurs et des portes adaptées)

La salle de lecture est garnie de rayonnage pour les ouvrages de références en libre service et de présentoirs pour les périodiques. Elle doit être près de ces rayonnages et loin de la circulation principale.



Le magasin doit être en relation directe avec le service de prêt, le service de restauration et traitement des livres et le service de catalogage soit dans le même étage ou pas (ascenseur, monte charge, escalier).

Exigences techniques :

Eclairage :

Adopter l'éclairage aux différents secteurs d'utilisation :

- *la lumière de jour est bonne pour les secteurs de lecture (doit être près des murs extérieurs à vitrages si possible anti-éblouissants) et de consultation sur place. Protéger le rayonnement contre la lumière de jour.*
- *Installer les postes de travail avec écran loin de la lumière du jour.*
- *Heure de conte, une salle d'exposition, magasin besoins moins de lumière.*
- *Les documents photographiques, les films et tout document sur support magnifique doivent être placés dans les parties les plus obscures.*



Insonorisation :

Salle de lecture, heure de conte, salle de conférence avec une isolation acoustique et phonique.

Ventilation :

A l'intérieur d'un magasin et afin d'éviter la détérioration des documents d'archive, il faut un circuit de climatisation et une bonne circulation d'air.

Protection et lutte contre l'incendie :

la précaution essentielle consiste à isoler les magasins des locaux de travail et locaux publics par des murs et planchers coupe-feu de degré 2h, porte coupe-feu de degré 1h avec un système de détection automatique

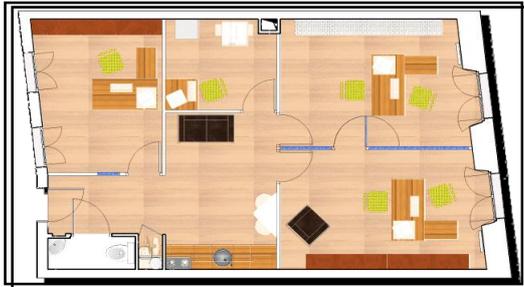
5-2-3 l'entité de gestion et logistique :

Destinée à la gestion de l'équipement, elle veille au bon fonctionnement et à la maintenance des installations techniques. Elle comportera :

Des bureaux :

C'est une production d'un ou des services, soit des bureaux de location, des bureaux de l'administration et la gestion de notre équipement ou des bureaux pour le service culturel et le service associatif.

.les bureaux seront organisés selon la nécessité du service soit en bureaux paysagés ou en bureaux individuels.



La gestion technique :

C'est une activité qui permet l'entretien des biens matériels ainsi qu'elle assure le besoin technique (locaux techniques.)

Ces locaux sont nécessaires pour :

Les installations de chauffage et de climatisation

Les installation électriques : transformateurs, disjoncteurs, batteries des éclairages de sécurité..

- *Installations téléphoniques*
- *Machinerie des ascenseurs*
- *Rangement des appareils et produits nécessaires aux nettoyages des locaux*
- *Bâche à eau*
- *Atelier de maintenance et reprographie avec un dépôt.*

Exigences fonctionnelles et techniques :Administration :

- Accès extérieur doit être indépendant
- Position par rapport à l'ensemble doit permettre le contrôle général
- Isolation acoustique
- Eclairage
- Climatisation
- Doit être en relation avec l'extérieur pour faciliter l'évacuation en cas de risque
- Doit avoir un accès en retrait à partir du hall

La gestion technique :

- Retirée des espaces les plus fréquentés
- Accès direct de l'extérieur.

5 2-4 L'entités d'animation exposition :Exposition permanente :

L'exposition fait poids lourd dans le genre d'équipement que nous proposons, car les équipements culturels sont jugés sur la base des œuvres exposées en permanence. Des œuvres provenant de l'équipement tel que tableaux, objet d'art ou historique, des trophées, coupes, médailles, photos des festivals, seront exposés en permanence : c'est comme une sorte de petit musée de notre équipement.

Exposition temporaire :

Exposition qui ne dure pas dans le temps, on y expose toute création et fruit des ateliers d'art c'est une promotion culturelle propre et locale ; mais on peut y trouver aussi des œuvres d'artistes venus de l'extérieur, qu'ils soient nationaux ou internationaux



L'espace d'exposition aura les caractéristiques suivantes :

-garantir des conditions d'exposition optimale pour les œuvres du point de vue de conservation et de la protection, ainsi que de bonnes conditions de visite pour le public en lui proposant des espaces fluides, lisibles et agréables.

-la décoration et le mobilier doivent être minimalisés pour ne pas détourner l'intérêt des visiteurs des œuvres d'art.

Éclairage : *en plus d'un éclairage naturel minimum on utilisera les spots pour un éclairage artificiel ponctuel vers les œuvres d'art.*



5-2-5 Entité de création et d'initiation :

Les ateliers d'art :

Les ateliers d'art et leurs espaces annexes constituent toute une entité qui est celle de création et d'initiation. Ce sont des lieux d'apprentissage et de renforcement des échanges entre un public professionnel et un public amateur et rêveur, qui cherche à s'initier dans le monde artistique.



Ainsi, par le biais de cette entité, le projet ne se contente pas d'en faire des consommateurs passifs, mais il offre aux visiteurs la possibilité de devenir acteurs et producteurs d'art, au même titre que les artistes dont ils ont appréciées les œuvres.



Les ateliers sont divers ils présentent une multitude d'activités tel que :



Dessin, sculpture, poterie, photographie, design, infographie, calligraphie, philatélie...ainsi que les diverses salles de danse, music, et théâtre .

Ces ateliers présenteront une certaine flexibilité afin de les aménager selon les besoins de chaque activité.

Ils bénéficieront d'un éclairage naturel diffus à partir du nord en plus d'un éclairage artificiel bien étudié.

Un espace sépare les différents ateliers d'art

Cet espace peut faire l'objet d'un espace d'exposition occasionnel.

5-2-6 Entité d'animation et de communication :

Opéra :

Conçus pour accueillir de grandes productions, les opéras sont souvent construits dans des dimensions importantes. La plupart des salles construites en Europe au XIX^e siècle contiennent entre 1 000 et 3 000 places.

Traditionnellement, la grande **salle** est en forme de U, la dimension des côtés en déterminant la capacité. Elle est entourée de plusieurs étages de **balcons** complétés par des **loges** près de la scène.

La scène :

- La surface de la scène est de plus de 100 m². le plancher de la scène est à plus d'un mètre au-dessus de l'ouverture de la scène.
- Profondeur de la scène est de $\frac{3}{4}$ de sa largeur.



. Ces grandes productions demandent des installations que ne possèdent que les plus grandes maisons d'opéra : une scène suffisamment large et profonde pour permettre les mouvements de foule, des ateliers et magasins de costumes et de décors employant un nombre important de techniciens, des espaces de répétitions et de repos pour les artistes.

La scène des opéras les plus modernes ou les plus modernisés est hautement mécanisée. Des ascenseurs puissants permettent un changement rapide des décors les plus lourds.

La fosse d'orchestre :

Permet d'accueillir un effectif important de musiciens installés à un niveau légèrement plus bas que le public pour ne pas masquer les voix.



Auditorium :

Cette entité prend en charge toute échange et diffusion de toute matière culturelle, ça peut être une projection cinématographique, documentaire, des séminaire, des conférences, des représentations théâtrales...

Les espaces de cette entité doivent :

- la bonne gestion des flux*
- garder un rapport fort avec les autres entités.*

Les composantes de cette entité sont :

Le hall d'entrée :

C'est un espace d'accueil et d'information qui fera aussi office pour les billetteries et les vestiaires.

L'auditorium :

Pour le bon fonctionnement de cette salle des paramètres seront pris en considération tel que :

1. Fonctionnels : disposition des sièges selon des critères précis :

- *réglementaires : sécurité, incendie...*
- *confort du spectateur : disposition des sièges en gradin, la pente sera de 8 à 10% ce qui correspond à une surélévation de 12 cm entre deux sièges successifs.*
- *esthétique et architecturaux.*

2. spatiaux : les différents espaces nécessaires sont :

- *le sas d'entrée*
- *la salle de projection et la régie son et lumière*
- *la scène*
- *les loges*
- *les ateliers décors et costumes*
- *le dépôt.*



5-2-7 Détente cafétéria restaurant :

Un grand restaurant, une cafétéria et un salon de thé sont présents dans notre projet car non seulement se sont des espaces de consommation mais ils sont considérés comme des lieux de repos et de détente nécessaire dans tout équipement à caractère culturel.

Chacun de ces espaces a un espace :

-de préparation : (cuisine) se sont des espaces privés pour préparer les différents plats.



-salle de consommation : c'est un espace public de consommation, de rencontre et de discussion.

6. Le style architecturale :

High – Tech

La conception de l'architecture qui fonde son esthétique et son essence sur l'expressivité, des éléments constructifs dérivés du monde de l'ingénierie et de la technologie :

La forme est déterminée par les composantes structurelles

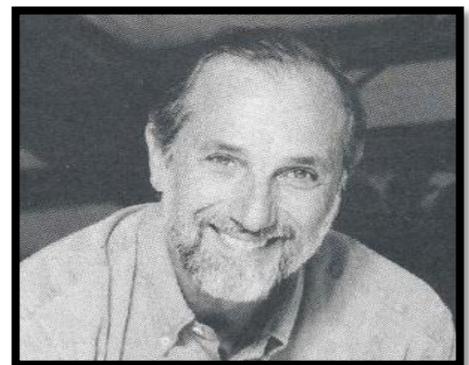
Des constructions à caractère hautement technologique, avec l'utilisation des nouvelles structure et matériaux : acier, panneaux métalliques légers, murs rideaux,...

L'édifice icône de ce style est le Centre Pompidou de Paris, la structure de l'édifice coïncide avec son principe qui associe technologie et décoration et fonctionnalité, il présente des espaces modulables selon les besoins, structure flexible, qui puisse s'adapter aux exigences nouvelles du public et de la ville, Et au principe de présentation temporaire → la vitesse des mutations dans le domaine des sciences et des techniques.



Et l'un des précurseurs de ce style est l'architecte Renzo Piano, pour lui, **les caractéristiques de site, les enjeux futurs** du bâtiment, et la **culture locale** sont les principes qui vont tracer les grandes lignes d'un projet.

L'esthétique et la technologie du mouvement High – Tech, et les principes de l'architecte Renzo Piano vont m'aider à concevoir un projet qui reflète les progrès technologiques et qui va s'inscrire dans l'approche du développement durable.



7. Prospection des sites d'implantation :

7.1. Introduction :

Ce projet représente la création d'un nouveau morceau de la ville, à vocation nationale, où se mêlent art et culture.

L'implantation de ce projet suscite bien des réflexions et l'intervention dans un milieu urbain est délicate à plus d'un titre en vue de donner une solution cohérente à la problématique générale, il y'a lieu de faire le meilleur choix possible. L'un des points délicats est donc le choix du site d'implantation qui selon une démarche purement scientifique devra se faire à partir de certains critères objectifs, et puis d'évaluer les différents variantes des sites, en donnant un coefficient à chacun de ces critères selon l'importance de ces derniers par rapport aux exigences d'un opéra et une cité de culture.

7.2. Les critères du choix de site :

7.2.1. Attractivité de site :

La cité est un équipement qui par leur type de fréquentation peut être classé en terme d'urbanisme fonctionnel parmi ceux d'usage fonctionnel parmi ceux d'usage exceptionnel (c'est-à-dire qu'une nette corrélation doit exister entre la fréquentation de la cité et celle de son environnement urbain).

7.2.2. La proximité des équipements structurants :

La cité est un équipement structurant de l'espace et doit être à proximité des autres équipements structurants à caractère culturel, scientifique, touristique , artistique...

La nature de ces liens spatiaux, fonctionnels, ou symboliques, est en fonction d'un choix politique, en matière d'aménagement (l'implantation de cette dernière devra permettre le renforcement de l'identité culturel, artistique scientifique, et touristique, de la ville.

7.2.3. L'accessibilité :

Le bon fonctionnement du projet en lui-même que l'ensemble urbain doit passer obligatoirement par une liaison physique parfaite et une bonne accessibilité du terrain.

7.2.4. Viabilité et valeur urbaine de site :

Le site à retenir doit avoir ce qu'il faut en matière de viabilisation afin d'en faire un espace de rencontre à la hauteur de son envergure.

7.2.5. Lisibilité et visibilité :

Parce qu'elle est au cœur de l'activité culturelle et artistique de la ville, si le projet peut s'inscrire de façon multiple dans l'espace urbain, il doit toujours être perçu comme l'un des tous premiers éléments structurants de la ville.

7.2.6. Les contraintes physiques :

Le terrain d'implantation doit présenter moins de contraintes possibles ce qui influe positivement sur la qualité et le cout du projet.

7.2.7. Rayon d'influence :

Ce critère est l'un des éléments clés dans le choix de site d'intervention, le site doit se situer à une distance idéale par rapport à d'autre entités pour créer un genre de centralité culturelle, artistique et de loisir, son rayon d'influence doit toucher plusieurs entités, pour avoir un maximum d'attractivité et par conséquence un maximum de visiteurs.

7.2.8. La surface adéquate :

C'est un point très important surtout dans le cas de notre projet (la notion de cité et opéra exprime la grandeur du programme surfacique et la richesse des activités). Le site doit être apte à recevoir l'effervescence générée par les activités diverses, et accueillir les espaces et la vie qui y prend forme.

7.3. Les variantes de site :

Lors d'une observation prolongée du plan actuel de la ville d'Oran,

Et après un dur travail de recherche sur le terrain le plus convenable pour l'implantation de mon projet, dans une ville où les terrains agricoles sont préservés au Sud de l'agglomération, et la croissance urbaine est orientée plus vers l'Est par la nouvelle politique des grands ensembles(les ZHUN) et en projetant des équipements structurants et connus non seulement à l'échelle de la métropole mais aussi à l'échelle nationale comme: l'hôtel Sheraton, la résidence El Bahia, le centre de convention Sonatrach, l'hôtel Méridien, le pole universitaire de l'USTO, le siège de Sonatrach, la grande mosquée d'Oran, les tours mobile art,...donc une mutation vers la banlieue et la périphérie, ce qui marque le seuil de la croissance.

Le terrain n°01: *La Comète,*
A coté du siège Sonatrach

S=42890m²



***Atouts:**

— L'existence des projets structurants; se situe près d'une très grande université vouée typiquement aux progrès scientifiques; site desservi par le 3^e boulevard périphérique.

***Contraintes:**

Faible visibilité.

Le terrain n°02: *du Ravin Blanc,
A coté des tours Mobile-Art*

S=30920m²



Atouts:

Forte visibilité et lisibilité; Assurer la continuité de la façade maritime d'Oran; proximité d'équipement de repère; il donne sur la route des falaises; jonction entre deux structure urbaine .

Contraintes:

Contrainte d'accessibilité créée par les échangeurs, le chemin de fer du son coté Sud.

Le terrain n°03: Hai El Akid Lotfi,
Es - Seddikia

S=15 Ha



Atouts:

L'existence des projets structurants; forte visibilité et lisibilité; le site se trouve sur l'axe de développement de la ville (coté Est); site desservi par une des pénétrantes de la ville (CW n°75); le site occupe un emplacement important dans la nouvelle centralité de la ville; relie la ville d'Oran, Canastel, Et Bir El-Jir; une vue panoramique, se trouve au carrefour de système des flux(les flux des futurs usagers de projet).

- La superficie adéquate.

7.4. Le tableau des critères du choix :

Les niveaux d'adéquation au projet :

- *** : Niveau de satisfaction des critères d'implantation : **Fort.**
- ** : Niveau de satisfaction des critères d'implantation : **Moyen.**
- * : Niveau de satisfaction des critères d'implantation : **Faible.**

<i>Critères...coefficients</i>	<i>Site N°01</i>	<i>Site N°02</i>	<i>Site N°03</i>
<i>accessibilité...4</i>	** =8	* =4	***= 12
<i>proximité des équipements structurants...3</i>	***=9	** = 6	***= 9
<i>rayon d'influence...4</i>	** =8	* =4	***=12
<i>surface adéquate...3</i>	* =3	* =3	***= 9
<i>les contraintes physiques...2</i>	* =2	** =4	***=6
<i>lisibilité et visibilité...3</i>	* =3	***=9	***=9
<i>viabilité...1</i>	***=3	***=3	***=3
<i>l'évaluation</i>	36	33	60
<u>degrés d'adéquation au projet</u>	bon	moyen	très bon

8. Le choix du site d'implantation :

Le choix du site d'implantation du projet est porté sur le site de Hai El Akid Lotfi car celui-ci recèle plus d'atouts que de contraintes par rapport à d'autres variantes, ce qui va offrir l'opportunité d'élaborer un projet qui sera un véritable événement urbain à l'échelle du pays.



